



Stratégie québécoise
de la recherche et de
l'innovation 2010-2013

MOBILISER
innover
PROSPÉRER

SOMMAIRE



Mot du premier ministre



M. Jean Charest
Premier ministre du Québec

Toutes les économies des pays industrialisés sont dans la course à l'innovation. Au Québec, nous avons de la créativité, de l'audace et de l'ingéniosité.

Nous ferons bientôt face à de grands enjeux démographiques, économiques et sociétaux, et nous devons nous préparer dès aujourd'hui à construire le Québec de demain.

Déjà, nous avons fait les bons gestes pour soutenir le développement économique. Ces décisions se sont révélées efficaces, alors que le Québec s'est bien comporté devant la tempête financière qui a frappé la planète en 2009. À preuve, le Québec fait partie des provinces où l'emploi dépasse maintenant les niveaux d'avant la crise. Une performance exceptionnelle au sortir d'une récession. Le taux de chômage est en baisse et jamais, dans toute l'histoire du Québec, il n'y a eu autant de Québécois au travail.

Toutefois, plus que jamais, le Québec doit compter sur la synergie entre les entreprises, les établissements d'enseignement et les centres de recherche pour créer davantage de richesse.

L'innovation, c'est la valeur ajoutée du savoir. C'est aussi le principal levier de développement, de productivité et de diversification économique. L'innovation est synonyme de création d'emplois.

Nous avons fait le choix de l'ouverture. Le Québec, qui a l'une des économies les plus ouvertes du monde, est directement branché sur l'économie américaine. Nous devons élargir nos horizons et établir des partenariats avec les pays émergents.

Avec la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2007-2010, nous avons intensifié notre action économique pour que le Québec relève le défi de la concurrence internationale.

Les objectifs ont été atteints avec des investissements de 1,2 milliard de dollars et l'implantation de dizaines d'entreprises technologiques et de centres collégiaux de transfert de technologie, dans le but de favoriser la commercialisation de nouveaux produits. De plus, nous avons appuyé la recherche industrielle et l'innovation en entreprise, et renforcé l'excellence en recherche publique.

Maintenant, place à la mobilisation, à l'innovation et à la prospérité pour améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

C'est ensemble que nous sommes plus forts, c'est ensemble que nous allons encore mieux positionner le Québec sur l'échiquier mondial.



Mot du ministre



M. Clément Gignac

Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Ma vision du développement économique est celle d'un Québec créatif, innovant et entreprenant. C'est un Québec mobilisé qui utilise ses forces, ses idées et son savoir-faire.

La recherche et l'innovation sont à la base de la création d'emplois, de la productivité de nos entreprises et de la croissance économique.

Pour réaliser nos objectifs de prospérité, l'innovation doit être au cœur de notre action.

L'innovation est présente dans tous les secteurs d'activité, et c'est en innovant que le Québec va conquérir de nouveaux marchés. Pour ce faire, nous avons besoin de l'engagement de tous les acteurs, car le réseautage actif entre le milieu de la recherche et celui des entreprises est primordial.

Pour prospérer, notre économie doit compter sur des entreprises productives capables de se dépasser et de prendre leur place sur les marchés internationaux.

Pour réussir, les entreprises doivent aussi s'inspirer du succès et des réalisations des autres. L'innovation implique davantage d'interaction et une grande diversité de sources d'information et de connaissances externes.

Le Québec compte 30 % des emplois en recherche et développement et 40 % des entreprises actives en recherche et développement au Canada. Il occupe le premier rang au pays pour l'intensité de la recherche industrielle.

Nous devons donc maintenir le cap en recherche, en science et en technologie pour innover et commercialiser ces découvertes afin de créer de la richesse.

Cette actualisation de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation va encore plus loin.

Les actions mises de l'avant et les mesures fiscales en place seront maintenues, de nouveaux investissements seront effectués dans les infrastructures de recherche, trois fonds d'amorçage seront créés et cinq projets mobilisateurs seront lancés.

Permettez-moi ici de remercier les membres du groupe-conseil ainsi que son coprésident, M. André Bazergui. Leur précieuse collaboration et leur désir de faire progresser le Québec aura permis d'en arriver à un consensus et d'en dégager des recommandations.

Et tout cela passe par l'innovation!

NOTRE DÉFI : MULTIPLIER LES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La vision de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2010-2013 s'inscrit dans la continuité de la première stratégie. Elle est le résultat d'un exercice réfléchi de priorisation, qui cherche ainsi à maximiser les retombées économiques et sociales des investissements du gouvernement du Québec.

Cette vision renouvelée s'exprime par la consolidation de nos acquis en recherche publique, par l'accélération de l'innovation dans nos entreprises et par la mobilisation des acteurs autour de projets d'avenir pour la société québécoise.

Il faut poursuivre les efforts amorcés dans le cadre de la SQRI en 2007 principalement pour :

- consolider les acquis de la SQRI tout en ajustant certaines mesures afin qu'elles produisent tous leurs bénéfices;
- adopter une approche renouvelée et se doter de nouvelles mesures davantage centrées sur des secteurs prioritaires et des projets mobilisateurs;
- bâtir sur nos forces en vue d'accélérer l'innovation dans des secteurs prioritaires au sein des entreprises québécoises;
- demeurer compétitifs vis-à-vis de nos partenaires et concurrents;
- contribuer à faire du Québec l'endroit ayant la plus faible empreinte de carbone.

La SQRI 2010-2013 permettra de mieux positionner nos entreprises sur les marchés porteurs. De plus, elle engage résolument le Québec sur la voie de l'économie verte, l'économie de demain. Le gouvernement entend profiter pleinement des atouts du Québec pour stimuler le développement de projets dans les technologies propres.

UNE ACTION CIBLÉE SUR QUATRE GRANDS AXES D'INTERVENTION ET UNE CONDITION DE SUCCÈS

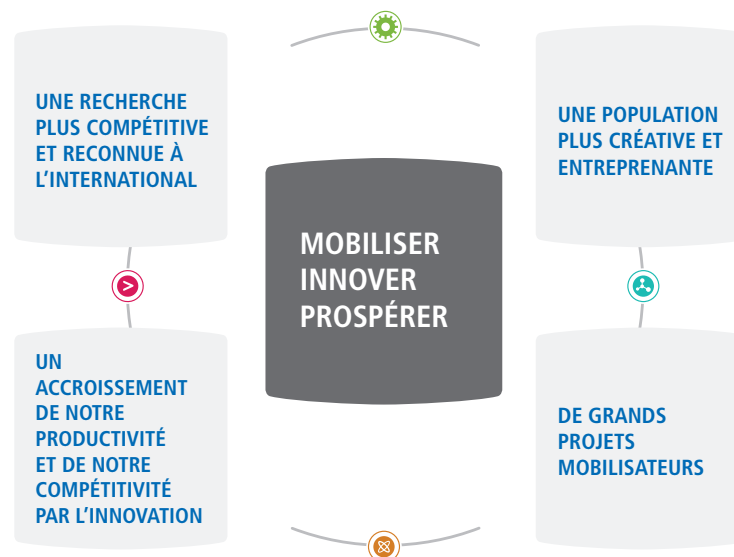
AXES D'INTERVENTION

- 1 Une recherche plus compétitive et reconnue à l'international
- 2 Une population plus créative et entreprenante
- 3 Un accroissement de notre productivité et de notre compétitivité par l'innovation
- 4 De grands projets mobilisateurs

CONDITION DE SUCCÈS

Une gouvernance éclairée

Une gouvernance efficace est indispensable pour assurer le succès des politiques de recherche et d'innovation. La Stratégie vise donc à doter le système d'innovation québécois d'une gouvernance renforcée favorisant encore plus de cohérence, de concertation et de collaboration entre les différents intervenants, en vue de maximiser les retombées de nos investissements en recherche et innovation.



I. UNE RECHERCHE PLUS COMPÉTITIVE ET RECONNUE À L'INTERNATIONAL

➔ NOS DÉFIS

- Maintenir la compétitivité du système de recherche québécois à l'échelle canadienne et internationale, de même que sa capacité à attirer les meilleurs chercheurs au Québec.
- Accroître la visibilité, ici et à l'international, des retombées des investissements stratégiques consacrés au soutien à la recherche. Développer une image de marque permettra de mieux souligner le soutien significatif apporté à la recherche au Québec.
- Rentabiliser les investissements dans les infrastructures scientifiques, notamment en assurant un niveau de financement adéquat pour le fonctionnement et une accessibilité à la communauté de chercheurs et aux entreprises.

➔ NOS ACTIONS

Renforcer le leadership scientifique du Québec

- Création de « Recherche Québec » : par souci de mieux coordonner, démontrer et positionner les efforts consentis à la recherche et à l'innovation ici et à l'international, le gouvernement du Québec signera ses réalisations par l'appellation « Recherche Québec ».
- Fonds Recherche Québec : issu du regroupement des trois fonds de recherche (Fonds de recherche en santé du Québec, Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture), le Fonds Recherche Québec, dirigé par un scientifique en chef, recevra du financement de la Stratégie pour soutenir les regroupements de chercheurs, les nouveaux chercheurs et les projets de recherche.
- Technologies stratégiques : soutien au développement de connaissances et de technologies stratégiques telles que la génomique, les biotechnologies, l'optique-photonique et les nanotechnologies.
- Collaborations internationales : soutien renouvelé pour assurer la participation active des chercheurs québécois à des réseaux et à des projets internationaux de recherche.
- Infrastructures de recherche : appui au financement d'infrastructures de recherche et à leurs coûts d'exploitation et d'entretien.

➔ NOS OBJECTIFS ET LA MESURE DE NOTRE SUCCÈS

OBJECTIFS

- Obtenir pour la recherche universitaire québécoise, dans un contexte canadien beaucoup plus concurrentiel, une part importante du financement provenant du gouvernement fédéral.
- S'assurer que la recherche au Québec demeure de calibre international et que nos chercheurs collaborent avec les meilleurs chercheurs étrangers.
- Améliorer la compétitivité de notre système de recherche, grâce à des équipements et des infrastructures à la fine pointe des derniers développements technologiques.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Maintenir une part supérieure à notre poids démographique du financement fédéral de la recherche.
- Augmenter à 45 % la proportion des publications québécoises réalisées en collaboration avec des chercheurs étrangers (43,5 % en 2008).
- Maintenir des investissements annuels moyens de plus de 114 M\$ pour nos équipements et infrastructures de recherche.



II. UNE POPULATION PLUS CRÉATIVE ET ENTREPRENANTE

➔ NOS DÉFIS

- Renforcer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Le gouvernement entend lancer à l'automne 2010 une stratégie de l'entrepreneuriat qui viendra en appui à la présente stratégie.
- Assurer un meilleur arrimage entre les formations de niveau postsecondaire et les besoins des entreprises, notamment en développant des talents en matière d'innovation organisationnelle et de commercialisation.
- Augmenter l'offre de main-d'œuvre qualifiée dans le contexte d'une population vieillissante.
- Soutenir l'internationalisation de la formation pour s'assurer que les compétences du Québec sont reconnues le plus largement possible ailleurs dans le monde et ainsi faciliter l'attraction et la rétention d'étudiants étrangers.

➔ NOS ACTIONS

- NovaScience pour inciter les jeunes à se tourner en plus grand nombre vers les métiers et les carrières en sciences et technologies; un outil pour développer une culture de l'innovation.
- Octroi de bourses d'excellence qui seront offertes aussi aux étudiants étrangers. Des concours seront réservés dans des domaines stratégiques au développement du Québec.
- Soutien aux stages internationaux pour être branché sur l'international. La Stratégie poursuit le financement de stages d'étudiants québécois à l'étranger. Par ailleurs, la mesure sera élargie pour soutenir les laboratoires québécois les plus performants qui accueilleront des étudiants étrangers.
- Bourses en milieu pratique pour intégrer des étudiants dans le milieu de la recherche en entreprise. Ces bourses seront assorties d'une aide encourageant les chercheurs universitaires à s'investir dans ce mode de formation à la recherche dans un contexte industriel, pour des formules de stages longs ou de stages courts (Accélération Québec).

➔ NOS OBJECTIFS ET LA MESURE DE NOTRE SUCCÈS

OBJECTIFS

- Assurer la relève, la formation et l'employabilité de la main-d'œuvre, et ce, dans le contexte d'une économie du savoir mondialisée.
- Augmenter le personnel voué à la R-D industrielle.
- Accroître le nombre d'étudiants étrangers de haut calibre qui choisissent de poursuivre leurs études au Québec.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Octroyer en moyenne chaque année :
 - » 300 bourses d'excellence supplémentaires;
 - » 114 stages internationaux.
- Doubler les bourses et les stages en milieu de pratique (niveau actuel : 71).
- Augmenter de 7 500 le nombre d'employés en R-D industrielle, soit une majoration de plus de 15 %.

III. UN ACCROISSEMENT DE NOTRE PRODUCTIVITÉ ET DE NOTRE COMPÉTITIVITÉ PAR L'INNOVATION

➔ NOS DÉFIS

- Assurer un soutien financier adéquat au démarrage d'entreprises technologiques.
- Développer et renforcer les dispositifs de collaboration, notamment en vue de mieux y intégrer la PME.
- Faciliter la gestion de la propriété intellectuelle dans les collaborations entre universités et entreprises, mais aussi entre PME et grandes entreprises.
- Apporter un soutien accru à la commercialisation.
- Augmenter l'efficacité du fonctionnement des organismes d'intermédiation (réseautage, courtage, collaborations).
- Accroître l'innovation sociale et organisationnelle dans les entreprises et les organismes.
- Optimiser les mécanismes de valorisation de la recherche universitaire par une meilleure concertation.

➔ NOS ACTIONS

- Appui à la commercialisation des innovations : deux nouvelles mesures d'aide à la commercialisation sont mises en place : une concernant les produits à faible empreinte de carbone et une autre pour appuyer la réalisation de plans de commercialisation d'innovations technologiques. L'appui au design industriel continuera de faire partie des interventions privilégiées par la Stratégie. Les mesures de validation et de vitrine technologique seront assouplies.
- Appui à la recherche industrielle : les mesures fiscales annoncées dans la SQRI 2007-2010 se poursuivent, soit la majoration des niveaux d'actifs donnant droit aux taux bonifiés du crédit d'impôt à la R-D et du crédit d'impôt design. À cela s'ajoute le maintien du Programme d'attraction et de rétention des investissements en recherche.
- Appui à la recherche en partenariat : la mesure de soutien aux regroupements industriels sera bonifiée et la mesure d'intensification technologique sera assouplie, de façon à permettre aux entreprises d'utiliser cette mesure avec un plus grand nombre de centres de recherche.

➔ NOS OBJECTIFS ET LA MESURE DE NOTRE SUCCÈS

OBJECTIFS

- Augmenter la commercialisation des innovations des entreprises.
- Assurer une plus grande utilisation des résultats de nos recherches.
- Stimuler la recherche industrielle.
- Susciter une plus grande collaboration entre les PME et les organismes d'intermédiation.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Plus d'une trentaine de projets de commercialisation d'innovation¹.
- 40 projets d'amorçage d'entreprise.
- Augmenter le nombre de collaborations université-entreprise de 10 % par rapport à la moyenne annuelle de 6 000 collaborations observées au cours des trois dernières années.
- 40 projets visant la maturation et la mise en marché de nouvelles technologies issues de la recherche publique.
- Augmenter le nombre d'entreprises actives en recherche de près de 8 000 actuellement à 10 000 d'ici 2013.
- 120 projets d'intensification technologique effectués en collaboration entre des entreprises et des centres de recherche publics.

¹ N'inclut pas la mesure commercialisation de produits à faible empreinte de carbone.



➔ NOS DÉFIS

- Accélérer l'innovation et sa mise en marché pour donner aux entreprises du Québec un avantage compétitif sur des marchés mondiaux en croissance.
- Renforcer les alliances et la coopération entre les grandes entreprises, les PME et le milieu de la recherche dans un contexte d'innovation ouverte.
- Contribuer au développement d'une économie verte.

➔ NOS ACTIONS

La Stratégie apportera son soutien aux cinq projets mobilisateurs suivants :

- **Avion écologique** : ce projet consiste à établir un partenariat structurant entre le gouvernement et les entreprises leaders en ce domaine qui permettra de tester de nouveaux concepts avec la collaboration des universités et des centres de recherche sur les aéronefs de l'avenir.
- **Autobus électrique du futur** : ce projet consiste à concevoir et à fabriquer un prototype d'autobus urbain électrique. Il permettra de recourir aux forces industrielles du Québec pour la fabrication d'autobus urbains, la fabrication de structures en composites et en aluminium, la motorisation électrique, les systèmes de transport intelligents et la batterie performante.
- **Bioraffinage forestier** : ce projet vise à soutenir le développement et la démonstration de nouveaux produits issus du bioraffinage forestier, une technologie verte qui utilise la biomasse forestière. Cette technologie, pour laquelle le Québec possède un savoir-faire unique, permettra à l'industrie forestière de prendre un virage vert et de se diversifier dans un contexte de forte concurrence mondiale.
- **Écolo TIC** : ce projet consiste à établir un partenariat structurant entre le gouvernement et les entreprises leaders en ce domaine qui permettra le développement et la démonstration de nouveaux produits ou systèmes informatiques qui favorisent la réduction de la consommation énergétique ou le développement d'autres systèmes ayant un effet positif sur l'environnement.
- **Un concours pour un autre projet mobilisateur** : le ministère du Développement économique, et l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) lancera un concours sous forme d'appels de projets pour la mise en œuvre d'un autre projet mobilisateur. Le domaine des sciences de la vie et le domaine de l'innovation sociale seront priorisés.

➔ NOS OBJECTIFS ET LA MESURE DE NOTRE SUCCÈS

OBJECTIF

- Amener les divers acteurs du système d'innovation québécois à travailler en synergie pour réaliser des projets mobilisateurs favorisant les retombées économiques des résultats de la recherche.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Réalisation de cinq projets mobilisateurs.
- Participation des différents acteurs (grands donneurs d'ordres, PME, organismes de valorisation et de transfert, établissements de recherche, universités) aux projets mobilisateurs.
- Participation des acteurs issus des différents domaines d'innovation à chaque projet mobilisateur.
- Contribution financière importante des partenaires à la réalisation des projets.

V. POUR UNE GOUVERNANCE ÉCLAIRÉE

En vue d'assurer le succès de la SQRI, le gouvernement du Québec va faire reposer la gouvernance de la Stratégie sur trois piliers :

Un leadership renforcé en recherche et innovation

Le dernier budget annonçait l'abolition du Conseil de la science et de la technologie². Dans la perspective de mieux orienter les réflexions autour des nouveaux enjeux en recherche, science, technologie et innovation, et d'assurer une meilleure synergie, un comité stratégique en science et innovation sera mis en place. Celui-ci relèvera directement du ministre du MDEIE. Le maintien d'une fonction conseil stratégique de haut niveau en science et en innovation est en effet essentiel à une gouvernance éclairée du système d'innovation du Québec et à la mise en place de politiques publiques visant à en améliorer la performance.

Par ailleurs, en matière d'éthique en science et technologie, la Commission d'éthique en science et en technologie relèvera dorénavant directement du ministre. Cela confirme l'importance du travail de la Commission auprès du ministre, mais aussi auprès des praticiens et des décideurs aux prises avec des choix complexes en matière de sciences et de technologies et avec des risques que peut représenter leur adoption pour la population.

Un comité d'orientation et des comités directeurs des projets mobilisateurs

Dans le cadre de la SQRI, le gouvernement investira 180 M\$ pour les projets mobilisateurs. En vue d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de ces projets, et notamment d'assurer la cohérence nécessaire à une bonne concertation et collaboration entre les différents intervenants, le MDEIE mettra sur pied, pour les cinq projets mobilisateurs, cinq comités directeurs qui seront chapeautés par un comité d'orientation.

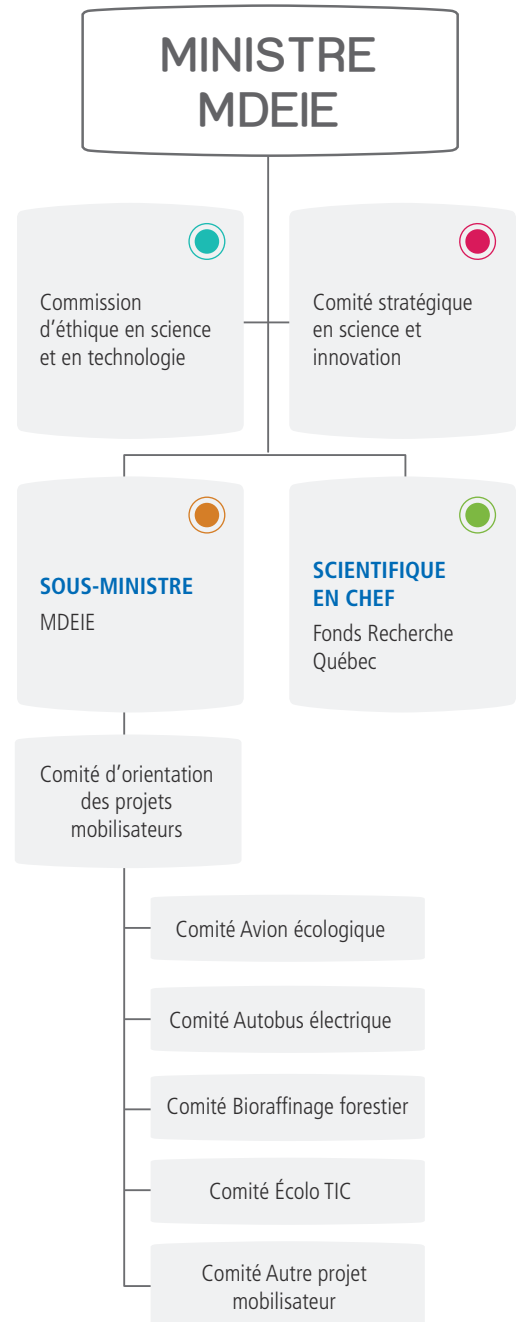
Ces comités permettront une gestion transparente et efficace des fonds publics par la mise en place d'un processus d'imputabilité et de moyens pour assurer la visibilité et la transparence des résultats, ainsi que par une saine gestion administrative et logistique de l'interface entre les bureaux de projets et les instances publiques.

De meilleurs indicateurs pour mesurer les retombées des investissements gouvernementaux en RSTI

Actuellement, grâce aux évaluations régulières de ses programmes, le gouvernement peut mesurer les effets de ses investissements sur ses clientèles et ses partenaires. Toutefois, il demeure difficile de mesurer les retombées de ces mesures sur l'ensemble de la société, en matière de création de richesse et de développement durable.

Le MDEIE s'engage donc, en collaboration avec ses partenaires, à mener une refonte des systèmes d'information actuels et à développer de nouveaux indicateurs afin de mieux mesurer les retombées des investissements en recherche universitaire, en recherche industrielle et en soutien aux organismes de transfert et de valorisation et, de façon générale, à mieux comprendre la dynamique de l'innovation et ses répercussions sur la société.

² Les travaux amorcés par le Conseil de la science et de la technologie, notamment ceux sur la propriété intellectuelle, se poursuivront.



CONCLUSION

Qu'elle soit technologique, organisationnelle ou sociale, l'innovation demeure le principal instrument d'amélioration de la qualité de vie d'une société. L'innovation peut se traduire par de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouvelles pratiques répondant à des besoins exprimés par le milieu. Elle peut aussi prendre la forme de nouveaux procédés ou de nouvelles technologies permettant de produire mieux et de façon plus écologique. Elle constitue la voie privilégiée par le Québec pour améliorer son niveau de vie futur et pour maintenir sa croissance.

Un tel environnement nécessite un appui financier et fiscal avantageux pour les activités de recherche et d'innovation, tant en entreprise que dans le secteur public. L'amorçage, phase critique pour l'obtention de financement privé, exige une attention particulière et un engagement indéfectible des gouvernements.

Le défi de l'innovation sera également celui du capital humain : chercheurs de haut calibre, entrepreneurs dynamiques et ambitieux, main-d'œuvre qualifiée et innovante, et ce, dans un marché mondial de plus en plus compétitif.

Par son soutien financier et fiscal assidu à la recherche et à l'innovation, le gouvernement du Québec illustre sa volonté d'accroître la richesse de ses concitoyens. La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 met en place :

- des efforts importants pour soutenir l'émergence de projets mobilisateurs qui regrouperont les forces vives du Québec en recherche et innovation;
- des efforts pour soutenir les projets en innovation sociale et organisationnelle, notamment pour améliorer la productivité dans les organisations;
- de nouvelles mesures pour soutenir l'émergence des PME technologiques;
- des efforts importants pour appuyer la commercialisation des innovations québécoises, notamment les innovations vertes;
- l'ajustement de mesures pour favoriser l'attraction au Québec des meilleurs étudiants et chercheurs étrangers;
- une restructuration majeure pour renforcer le leadership au Québec en matière de recherche et d'innovation.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET EN INNOVATION

	Recherche publique	Recherche industrielle	Intermédiation	Main-d'œuvre	Infrastructure	TOTAL 3 ANS M\$
1. Une recherche plus compétitive et reconnue à l'international						
Soutien au Fonds Recherche Québec	●			●		36,9
Soutien au développement de technologies stratégiques	●	●	●	●	●	119,0
Appui aux coûts d'exploitation et d'entretien d'infrastructures de recherche	●	●		●	●	18,0
Soutien aux projets de collaborations internationales	●	●		●		16,2
2. Une population plus créative et entreprenante						
NovaScience				●		4,9
Octroi de bourses d'excellence	●			●		32,4
Soutien aux stages internationaux	●			●		2,4
Bourses en milieu de pratique	●	●	●	●		5,0
3. Un accroissement de notre productivité et de notre compétitivité par l'innovation						
Appui à la commercialisation des innovations		●		●		41,7
Appui à la recherche industrielle		●		●	●	50,8
Appui à la recherche en partenariat	●	●	●	●		50,7
Appui à l'émergence d'entreprises technologiques	●	●	●	●		37,8
Soutien aux organismes de liaison et de transfert	●	●	●	●		21,6
4. De grands projets mobilisateurs						
Avion écologique	●	●	●	●	●	70,0 ³
Autobus électrique	●	●	●	●	●	30,0
Bioraffinage forestier	●	●	●	●	●	30,0
Écolo TIC	●	●	●	●	●	30,0
Autre projet mobilisateur à venir						20,0

Remarques : En raison de l'arrondissement des montants, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes. Les bases budgétaires indiquées pourraient varier en fonction de la mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses de l'État. La taille des points indique le niveau d'incidence de la mesure sur les clientèles. Plus la taille est importante, plus le niveau d'incidence est élevé.

³ Y compris un montant de 20 M\$ provisionné en 2013-2014.

⁴ Ne comprend pas toutes les dépenses fiscales à la R-D.

⁵ Budget alloué à des mesures du MDEIE relatives à la recherche et à l'innovation.

Coût budgétaire total	617,5
Investissements dans les infrastructures de recherche	342,4
Coût estimé des dépenses fiscales ⁴	80,0
TOTAL 1 – SQRI	1 039,9
TOTAL – BUDGET DE BASE⁵	626,3
TOTAL – BUDGET DE BASE + SQRI	1 666,2
Fonds d'amorçage	125,0
TOTAL 2	1 791,2
Part des partenaires privés	170,0
GRAND TOTAL	1 961,2



**Développement
économique, Innovation
et Exportation**

Québec 



Imprimé sur du Rolland Opaque50, contenant 50 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, Procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.